REPUBLIQUE DU MALI Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)

PROGRAMME D'HARMONISATION ET DE MODERNISATION DES ENQUÊTES SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES DANS LES PAYS MEMBRES DE L'UEMOADANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

ENQUÊTES SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES (EHCVM)

DOCUMENT D'INFORMATION DE BASE DE LA DEUXIEME EDITION

Juillet 2023







SOMMAIRE

1.	Intro	duction	3
2.	Cara	actéristiques de l'enquête	4
	2.1.	Volets ménage et communautaire	4
	2.2.	Volets prix	4
	2.3.	Volet portant sur les unités non standards (NSU)	4
3.	Instr	ruments de collecte	5
	3.1.	Questionnaire ménage	5
	3.2.	Questionnaire communautaire	8
	3.3.	Le questionnaire prix	9
	3.4.	Le questionnaire sur les unités non standards	9
4.	Écha	antillonnage	11
	4.1.	Volet ménage et communautaire	11
	4.2.	Volet prix	12
	4.3.	Volet NSU	12
5.	Colle	ecte des données	14
	5.1.	Organisation du travail sur le terrain	14
	5.2.	Méthode de collecte	14
6.	Rési	ultats de la collecte	16
7.	Base	es de données	17
	7.1.	Bases de données ménage	17
	7.2.	Bases de données communautaires	17
	7.3.	Bases de données auxiliaires	17
	7.4.	Bases de données d'analyse	18
٨	NINIEYE	e e	23

1. Introduction

Contexte

L'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) est une initiative conjointe de la Commission de l'UEMOA et de la Banque mondiale. Elle est réalisée dans le cadre du Programme d'Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages au sein des Etats membres de l'UEMOA (PHMECV).

L'objectif du Programme est d'appuyer la Commission de l'UEMOA dans le renforcement des capacités de ses États membres afin de réaliser des enquêtes sur les conditions de vie des ménages qui répondent aux normes harmonisées régionales, et de rendre les micro-données collectées accessibles au public. Les objectifs spécifiques sont entre autres de produire des indicateurs sur la pauvreté, et de conditions de vie et des bases de données harmonisées permettant de mener des analyses en vue d'informer les politiques publiques.

Les bénéficiaires sont les huit pays de l'espace UEMOA : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. En dehors des pays bénéficiaires du PHMECV, le Cameroun, le Tchad, la Guinée et le Congo ont aussi réalisé une enquête similaire avec les mêmes méthodologies et ont participé aux différents travaux techniques. La première édition de l'enquête a eu lieu en 2018/2019, et la deuxième, qui fait l'objet de ce document en 2021/2022.

L'enquête comporte quatre volets : un volet ménage, un volet communautaire, un volet prix et un volet portant sur les unités non-standards (NSU).

Partenaires

L'enquête a été conçue et réalisée dans le cadre d'une collaboration entre les Instituts Nationaux de la Statistique (INS), la Commission de l'UEMOA et la Banque mondiale. La BCEAO, la BOAD et AFRISTAT ont aussi accompagné le processus.

Les INS ont été au centre du processus dans toutes les phases (conception, préparation, collecte des données, traitement et analyse des données).

Financement

Le programme est financé par la Banque mondiale à travers un don de \$40,5 millions à la Commission de l'UEMOA. Pour le Mali, le financement est à hauteur de \$4,4 millions.

Assistance technique

La Commission de l'UEMOA et la Banque mondiale ont fourni une assistance technique aux INS tout au long de la mise en œuvre du projet. L'assistance technique a été fournie sous forme de missions et d'ateliers régionaux.

Elles ont apporté l'expertise nécessaire en matière de coordination pour soutenir le processus d'harmonisation afin que les indicateurs produits soient comparables. Elles ont également soutenu le processus de modernisation dans les phases de collecte (CAPI) et méthodologiques (par exemple l'introduction de la dimension panel lors de la deuxième édition).

Organisation du document

Ce document est conçu pour fournir les informations nécessaires à la compréhension des données de la deuxième édition de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM 2). Il est composé de sept parties. Après l'introduction, la partie suivante présente les caractéristiques de l'enquête. La présentation des instruments d'enquête fait l'objet de la partie 3 et les questions d'échantillonnage traitées à la partie 4. Ensuite, le document décrit l'organisation des travaux de terrain à la partie 5, présente les principaux résultats de la collecte en partie 6 et décrit les bases de données à la partie 7.

2. Caractéristiques de l'enquête

2.1. Volets ménage et communautaire

Les volets ménage et communautaire de l'enquête sont organisés en deux vagues. Chaque vague porte sur la moitié de l'échantillon des grappes et la moitié de l'échantillon des ménages. L'organisation des travaux en deux vagues permet de prendre en compte les variations saisonnières de consommation dans l'année. Chaque vague de l'enquête a été précédée d'une phase de dénombrement qui a permis d'identifier les ménages de la première édition. La collecte des données de la première vague a eu lieu du 24 octobre au 24 décembre 2021. Quant à la seconde vague, la phase de collecte a eu lieu du 11 Avril au 24 juillet 2022.

2.2. Volets prix

Le volet prix est organisé différemment, les données sont collectées mensuellement pendant toute la durée de la collecte, y compris pendant la période de pause entre les deux vagues. Les données prix ont été collectées de décembre 2021 à septembre 2022.

2.3. Volet portant sur les unités non standards (NSU)

Le volet relatif aux unités non-standards (NSU) permet de produire les facteurs afin de convertir les unités nonstandards de consommation utilisées dans les ménages (tas, bol, épi) en unités standards (kilogramme, litre). Les informations sur les NSU ont été collectées lors de l'épisode de 2018/2019 et les facteurs de conversion produits sont toujours valables. En principe il n'était donc pas nécessaire de réaliser de nouveau une collecte pour ce volet. Néanmoins il y a eu une collecte complémentaire afin de compléter certaines unités manquantes. Cette collecte eu lieu du 14 au 15 Juin 2021.

Par ailleurs, pour mieux quantifier la production agricole des ménages, il a été utile de réaliser une enquête sur les Unités Non Standard agricole qui s'est déroulé du 9 au 23 novembre 2022.

3. Instruments de collecte

L'enquête a quatre questionnaires : un questionnaire ménage, un questionnaire communautaire, un questionnaire prix, et un questionnaire sur les unités non-standards.

3.1. Questionnaire ménage

Le questionnaire destiné aux ménages a permis de recueillir des informations au niveau des ménages et des individus. Les sections à renseigner au niveau du ménage sont les suivantes : la section de contrôle, la consommation alimentaire, la sécurité alimentaire, les dépenses non alimentaires, l'existence d'entreprises agricoles, le logement, les actifs des ménages, les transferts monétaires, les chocs, les filets de sécurité, l'agriculture, l'élevage, la pêche, les équipements agricoles, la pauvreté subjective. Les sections permettant de recueillir des informations au niveau individuel sont : caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage, éducation, santé, emploi, revenus individuels non liés à l'emploi, l'épargne, les caractéristiques des entreprises non agricoles. Le contenu du questionnaire ménage est détaillé ci-dessous :

- Couverture: La couverture contient les informations relatives à l'identification et à la localisation géospatiale du ménage. Cette section enregistre également des informations de base sur le chef du ménage enquêté et les coordonnées GPS du ménage.
- Section 0 : Identification du ménage et renseignements de contrôle : Cette section fournit une localisation géographique détaillée du ménage. Elle enregistre également des données sur le déroulement de l'interview, y compris les dates de visite et la langue de l'entretien.
- Section 1 : Caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage. La section concerne tous les membres du ménage. Elle contient la liste des individus du ménage et fournit des caractéristiques sociodémographiques telles que le lien de parenté avec le chef de ménage, l'âge, l'état matrimonial, la religion, le statut de résidence, la nationalité, l'ethnie, la survie des parents, le niveau d'instruction, la branche d'activité et la profession du père et de la mère, etc.
- Section 2 : Éducation (individus âgés de 3 ans et plus). La section concerne les individus âgés de trois ans et plus. Elle contient les variables permettant de renseigner l'alphabétisation, la scolarisation, et le niveau d'instruction de l'individu. La section fournit également des informations sur le parcours de l'individu dans le système scolaire, y compris les difficultés rencontrées et les dépenses supportées.
- Section 3 : Santé générale. Cette section est renseignée tous les membres du ménage. Elle fournit des informations sur les principaux problèmes de santé et les consultations que les membres du ménage ont eues au cours des 30 jours précédant la visite de l'agent enquêteur dans le ménage. La section traite notamment des principales contraintes et difficultés concernant la qualité et l'accès aux services de santé. La section examine ensuite les consultations et les dépenses de santé des trois derniers mois, et ensuite les hospitalisations et les dépenses des douze derniers mois précédant l'enquête. Cette section traite aussi du handicap des personnes âgées de 5 ans et plus.
- Section 4 : Emploi : La section sur l'emploi est dédiée aux membres du ménage de 5 ans et plus. Elle contient trois sous-sections : participation au marché du travail, emploi principal et emploi secondaire.
 - Partie A : Situation en rapport avec l'activité (individus de 5 ans et plus). Cette sous-section qui recueille des informations sur la participation au marché du travail concerne tous les individus de 5 ans et plus. Plus précisément, il s'agit de l'emploi du temps du membre du ménage et de variables permettant de cerner leur participation au marché du travail au cours des 7 jours précédant le passage de l'agent enquêteur. La sous-section

- concerne également le processus de recherche d'emploi mis en œuvre 30 jours avant la visite de l'agent enquêteur.
- Partie B: Emploi principal au cours des 12 derniers mois (individus de 5 ans et plus). Elle concerne les individus ayant exercé un emploi au cours des 12 derniers mois et recueille des informations sur les caractéristiques de l'emploi principal. Les données collectées comprennent la profession, la branche d'activité, la catégorie socioprofessionnelle, le secteur institutionnel, et pour les salariés le salaire et autres avantages en nature.
- Partie C: Emploi secondaire au cours des 12 derniers mois (individus de 5 ans et plus). Cette sous-section se concentre sur les informations relatives à l'emploi secondaire exercé au cours des 12 mois précédant la visite, pour les individus identifiés comme en ayant un. Les informations recueillies sont identiques de celle de la section précédente.
- Section 5 : Revenus non liés à l'emploi. Cette partie recueille des informations sur les revenus perçus non liés à un emploi pour toutes les personnes de 15 ans et plus. Le questionnaire explore les pensions et autres transferts publics, les loyers et d'autres revenus financiers et patrimoniaux. Les transferts privés ne sont pas concernés, ils font l'objet de la section 13.
- Section 6 : Epargne et crédit (individus de 15 ans et plus). Cette section recueille des données sur l'accès aux institutions financières et aux services prépayés, l'épargne constituée, les prêts ou crédits contractés, les remboursements effectués et les prochaines échéances de paiement, pour les membres du ménage âgés de 15 ans et plus.
- Section 7 : Repas pris à l'extérieur du ménage au cours des 7 derniers jours. La section recueille les données sur la consommation alimentaire du ménage. La consommation alimentaire a deux volets, les repas pris à l'extérieur par poste de consommation (petit-déjeuner, déjeuner, dîner, collation), et la consommation dans le ménage par item de consommation. Cette section comporte deux parties principales :
 - Partie A: Repas pris à l'extérieur du ménage. Elle recueille des informations sur les repas consommés par un ou plusieurs membres du ménage au cours des sept derniers jours précédant le passage de l'agent enquêteur.
 - Partie B : Consommation alimentaire des 7 derniers jours et achat des 30 derniers jours. Cette partie recueille des informations sur les items consommés dans le ménage au cours des sept derniers jours précédant la visite de l'agent enquêteur. Pour chaque item, la section renseigne sur les quantités consommées, le mode d'acquisition (achat, autoconsommation, cadeau reçu). Si le produit consommé a été acheté dans les 30 jours précédant l'interview, l'on recueille aussi la dernière quantité achetée, et la valeur de l'achat.
- Section 8 : Sécurité alimentaire. Ce module contient des informations sur la capacité des ressources du ménage à assurer la sécurité alimentaire de ses membres, selon l'approche FIES de la FAO. Les questions de base sur la sécurité alimentaire sont posées sur une période de 12 mois précédant l'interview.
- Section 9 : Dépenses rétrospectives alimentaires et non alimentaires du ménage. Cette section comprend six sous-sections couvrant l'essentiel des dépenses non-alimentaires, à l'exception des dépenses de recharge de crédit de téléphonie (section 1), d'éducation (section 2), de santé (section 3) et de logement (section 11).
 - Partie A : Dépenses des fêtes et cérémonies au cours des 12 derniers mois. Cette partie permet de fournir des informations sur les dépenses supportées lors des fêtes et célébrations telles que les fêtes religieuses, les mariages, les funérailles, les baptêmes, etc. organisés par le ménage. Les variables renseignées couvrent les dépenses d'alimentation, de boisson, de vêtements et chaussures, de la location de salles, etc.
 - Partie B : Dépenses non alimentaires des 7 derniers jours. Cette partie permet de fournir des informations sur les dépenses non-alimentaires aussi fréquentes que les

- dépenses alimentaires, par exemple la cigarette, le pétrole lampant, le bois de chauffage, le carburant, le transport urbain, les journaux, etc. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
- Partie C : Dépenses non alimentaires des 30 derniers jours. Cette partie permet de fournir des informations sur les dépenses effectuées pour les vins et liqueurs, le gaz domestique, salaire du personnel domestique et d'autres dépenses de fonctionnement du ménage relativement fréquentes. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
- Partie D : Dépenses non alimentaires des 3 derniers mois. Cette partie permet de fournir des informations sur les dépenses effectuées pour des postes tels que le transport interurbain, les frais de divertissements, les services postaux, le jardinage, les soins aux animaux de compagnie, etc. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
- Partie E : Dépenses non alimentaire des 6 derniers mois. Cette partie permet de fournir des informations sur les dépenses effectuées pour les vêtements et chaussures achetés autre que lors des fêtes et célébrations. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
- Partie F: Dépenses non alimentaire des 12 derniers mois. La partie est relative aux dépenses annuelles ou moins fréquente par exemple l'investissement en logement, les réparations de logement, les voyages internationaux, l'acquisition de biens durables, etc. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
- Section 10 : Entreprises non agricoles. La section concerne les entreprises non-agricoles possédées par le ménage.
 - Partie A : Existence d'entreprises non agricoles. Dans cette partie, l'enquête renseigne si le ménage possède au moins une entreprise non agricole.
 - Partie B : Caractéristiques des entreprises non agricoles. Elle recueille des informations détaillées sur les entreprises non agricoles détenues par le ménage. La section renseigne sur propriétaire de l'entreprise, la branche d'activité, l'âge de l'entreprise, le degré de formalisation, les variables permettant de calculer les agrégats comptables, la main-d'œuvre familiale et salariée.
- Section 11 : Caractéristiques du logement. Cette section concerne les caractéristiques du logement des ménages notamment le type de matériau utilisé pour le toit, le sol et les murs, ainsi que les commodités (électricité, eau et assainissement, toilettes, etc.). La section détaille également les dépenses en logement (loyer, factures d'eau, d'électricité, de téléphone fixe, etc.).
- Section 12 : Actifs du ménage. Cette section permet de fournir des informations sur les biens durables du ménage, notamment les biens électro-ménagers, les meubles, les moyens de déplacement, etc. Les biens considérés doivent être en bon état de marche. Pour chaque bien, l'on renseigne notamment le nombre possédé par le ménage. Pour le bien acquis en dernier l'on enregistre l'âge, la valeur d'acquisition et la valeur au coût de remplacement.
- Section 13 : Transferts reçus par le ménage. Cette section permet de collecter les informations sur les transferts reçus par le ménage, en provenance d'autres ménages. Elle fournit des informations détaillées sur les caractéristiques de l'expéditeur, la raison du transfert, le canal utilisé pour la transaction et le montant reçu.

NB : contrairement à la première édition, la sous-section sur les transferts émis (13B) n'a pas été retenue.

 Section 14 : Chocs et stratégies de survie. Cette section renseigne sur les chocs subis par le ménage. Elle contient deux parties.

- Partie A: Covid-19 et impact sur les ménages. La sous-section est relative aux chocs directement liés à la pandémie de la covid-19 apparue en 2020. Elle s'intéresse aux chocs potentiels (maladie, réduction du temps de travail, baisse des transferts, etc.) survenus dans le ménage. Par ailleurs, elle appréhende la résilience des ménages vis-à-vis de ces chocs.
- Partie B: Autres chocs et stratégies de survie. Ces chocs sont liés à l'emploi, aux revenus, la santé, aux catastrophes naturelles, etc. La section fournit des informations détaillées sur les conséquences des chocs et les éventuelles stratégies utilisées pour réduire leurs effets.
- Section 15 : Filets de sécurité. La section renseigne sur l'accès aux programmes de sécurité sociale tels que la distribution de nourriture, les soins de santé gratuits pour les enfants et les femmes enceintes. Les variables recueillies sont entre autres, la nature et la fréquence de l'aide reçue, l'identité des bénéficiaires au sein du ménage et les difficultés rencontrées pour recevoir les différentes aides.
- Section 16 : Agriculture. La section est relative aux activités agricoles exercées dans le ménage.
 Elle comprend 4 sous-sections.
 - Partie A : Champs et parcelles. Cette sous-section renseigne sur les caractéristiques des parcelles exploitées par le ménage, notamment l'identité de l'exploitant, la superficie de chaque parcelle, les cultures, le mode d'occupation, la main-d'œuvre, l'utilisation des intrants, etc.
 - Partie B : Coût des intrants. Cette sous-section permet d'avoir des informations sur le coût des intrants utilisés par le ménage, la quantité utilisée et la source d'approvisionnement.
 - Partie C : Cultures. Cette sous-section permet de lister les cultures pratiquées sur les parcelles exploitées par le ménage. Pour chacune de ces cultures des informations sur les récoltes sont recueillies.
 - Partie D: Utilisation de la production. Pour chaque spéculation, cette sous-section traite de l'utilisation de la production (consommation, vente, stock).
- Section 17 : Elevage. La section est dédiée aux activités d'élevage pratiquées dans le ménage. Le ménage peut posséder ces animaux ou les élever pour d'autres. Pour chaque type d'animal donné, la section capte des informations sur le nombre d'animaux possédés, les charges d'exploitation supportées et le montant des ventes des produits d'élevage (animaux, viande, lait, œufs, et autres sous-produits).
- Section 19 : Equipements agricoles. Cette section permet d'identifier les équipements possédés par le ménage dans le cadre des activités agricoles, d'élevage et de pêche. Pour chaque équipement, elle capte les informations sur l'âge, la valeur d'acquisition, la valeur actuelle estimée par le ménage, etc.
- Section 20 : Pauvreté subjective. Cette section fournit des informations sur des thématiques connexes à la pauvreté monétaire et de conditions de vie. Cette sous-section permet d'appréhender l'appréciation des ménages sur leurs niveaux de vie.

3.2. Questionnaire communautaire

Cet instrument a permis de recueillir des informations essentielles sur les communautés locales. Il est renseigné sous forme de focus group, dans le village/quartier dans lequel se situe la grappe. Il contient quatre sections principales qui recueillent des données générales sur la communauté, les infrastructures sociales de base, l'activité agricole, la participation des populations aux activités communautaires.

 Couverture : La couverture contient les informations de localisation géospatiale de la grappe. Cette section contient également des informations de base sur le chef de quartier/village enquêtée.

- Section 0 : Liste des personnes répondantes. La section contient la liste des personnes qui ont fourni les informations recueillies sur la communauté. Cette section recueille également les caractéristiques sociodémographiques suivantes pour ces répondants : sexe, âge, rôle dans la communauté, nombre d'années de vie dans la communauté et niveau d'instruction.
- Section 1 : Caractéristiques générales du quartier/village. Cette section recueille des informations sociodémographiques, économiques, géographiques et sur les conditions de vie au niveau de la communauté. Ces informations sont la taille de la population, les langues parlées, la topographie, la distance par rapport à la ville la plus proche, l'accessibilité, l'organisation associative, l'accès à l'électricité, à l'eau potable et aux réseaux de téléphonie mobile.
- Section 2 : Existence et accessibilité aux services sociaux. Cette section est relative aux infrastructures sociales existant dans le village/quartier. Pour chaque infrastructure, le questionnaire permet de renseigner les informations sur l'accessibilité en termes de moyens de transport pour accéder à l'infrastructure, de temps nécessaire entre le village/quartier et l'infrastructure, et des problèmes rencontrés en utilisant le service.
- Section 3 : Agriculture. Cette section permet de renseigner sur l'activité agricole du village/quartier.
 Elle collecte les informations sur les cultures pratiquées, l'existence de coopératives agricoles, l'accès aux équipements agricoles, l'utilisation éventuelle de techniques agricoles améliorées, etc.
- Section 4 : Participation communautaire. La sous-section permet de recueillir des données sur la participation des citoyens à la vie de la communauté et son sentiment d'appropriation lorsqu'il s'agit de la construction et de l'entretien d'infrastructures telles que les routes, les ponts, les écoles, les centres de santé, les forages/puits et les marchés.

3.3. Le questionnaire prix

Le volet prix est conçu pour relever les prix sur un échantillon de marchés. Les relevés se font mensuellement dans des points de vente de localités échantillon. Dans chaque région, il y a au minimum deux localités retenues (une en milieu urbain et une en milieu rural). Les points de vente comprennent les marchés, les magasins, les supermarchés, etc. Le questionnaire prix permet de relever les prix pour des biens de consommation alimentaire et non alimentaire, utilisant la nomenclature des modules consommation du questionnaire ménage.

cas des produits homogènes vendus sur les marchés :

- Section 0 : Informations sur le marché visité.
- Section 1 : Informations sur les poids et les prix des produits.

cas des produits vendus hors marchés traditionnels :

- Section 0 : Informations sur le point de vente visité.
- Section 1 : Informations sur le prix des produits.

3.4. Le questionnaire sur les unités non standards

Ce questionnaire comporte d'une couverture et de trois sections

- Couverture : contient des informations relatives à l'identification et à la localisation géospatiale du marché. Cette section enregistre également le nom du marché et le nombre de visites effectués dans le marché.
- Section 0 : Renseignements de contrôle. Cette section fournit les informations sur la localisation géographique et les jours d'animation du marché.
- Section 1 : Relevé des poids et prix des unités non-standards de production. Pour chaque combinaison produit-unité-taille de l'unité non standard, on procède au pesé du produit de consommation et à l'enregistrement du poids correspondant en kilogramme.



4. Échantillonnage

4.1. Volet ménage et communautaire

Base de sondage

La base de sondage de l'enquête de 2018/2019 est le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2009. En 2021/2022, il a été procédé à un dénombrement dans les mêmes grappes.

Plan d'échantillonnage

L'enquête est une enquête de panel par grappe et le plan d'échantillonnage s'appuie sur celui de l'enquête de 2018/2019. Il est donc indiqué de décrire ce plan de 2018/2019.

L'échantillon de l'enquête de 2018/2019 été tiré selon un plan de sondage stratifié à deux degrés. La strate est la combinaison région/milieu de résidence. Dans chaque strate, au premier degré on a choisi des grappes (unités primaires de sondage) à probabilité proportionnelle à leur taille en nombre de ménages. Au second degré on a choisi 12 ménages à probabilité égale dans chaque grappe.

Tableau 1: Répartition de l'échantillon initial des grappes

L'échantillon de 2018/2019 a été conçue pour produire une précision sur la variable d'intérêt qui est la consommation annuelle par personne. Pour une taille d'échantillon de 6 708 ménages, l'erreur relative était de 2,2% au niveau national et elle variait de 4,2% à 8,7% pour les régions.

En 2021/2022, la stratégie consiste à revisiter les mêmes grappes. Il s'agit soit à enquêter les 12 ménages de 2018/2019 s'ils sont retrouvés (après la phase de dénombrement), soit à enquêter les ménages retrouvés et à compléter l'échantillon à 12 dans les grappes où on en retrouve moins pendant la phase de dénombrement (soit parce qu'il y a eu moins de 12 ménages dans la base de données finale de 2018/2019, soit parce qu'une partie des ménages n'est pas retrouvée).

Tableau 2: Répartition de l'échantillon initial des ménages

	Vague 1			Vague 2				
Région	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Ensemble	Erreur relative
Kayes	144	252	396	132	252	384	780	4,6
Koulikoro	120	240	360	108	276	384	744	5,2
Sikasso	168	216	384	144	288	432	816	5,6
Ségou	108	240	348	132	252	384	732	5
Mopti	144	120	264	120	288	408	672	4,2
Tombouctou	96	179	275	120	204	324	599	6,7
Gao	132	216	348	156	228	384	732	8,7
Kidal	68	16	84	84	144	228	312	4,7
Bamako	372		372	384		384	756	8,4
Total général	1 352	1 479	2 831	1 380	1 932	3 312	6 143	2,2

Nb : Pour la région de Kidal et Tombouctou, un échantillon supplémentaire a été ajouté pour intégrer Kidal rural et Taoudéni à l'enquête. L'erreur relative dans le tableau 1 concerne l'échantillon initiale.

4.2. Volet prix

La sélection des marchés a été faite par choix raisonné. Dans chaque région, il est retenu un marché en zone urbaine et un en zone rural comme points d'observations des prix des produits homogènes. Au total le nombre de marchés retenus

Le marché sera visité une fois, par semaine, en raison de deux relevés par produits. En zone rurale, le plus grand marché hebdomadaire est à considérer, en raison de 2 relevés par produits et par visite. Le marché rural est visité une fois tous les 15 jours.

Pour chaque produit hétérogène, au moins quatre relevés sont effectués chaque mois, (ce qui équivaut à un relevé par semaine de collecte). Ces produits sont observés et les relevés sont faits dans les points de vente (boutiques, supermarchés...). Un travail d'identification desdits points de vente a été fait dans toutes les régions.

Tableau 3: Répartition de l'échantillon initial de marchés par région et milieu de résidence

Région	Nombre	u marché	Ensemble
•	Urbain	Rural	
Kayes	4	4	8
Koulikoro	4	4	8
Sikasso	4	4	8
Ségou	4	4	8
Mopti	4	4	8
Tombouctou	4	4	8
Gao	4	4	8
Kidal	4	4	8
Bamako	4		4
Total	36	32	68

4.3. Volet NSU

L'échantillonnage pour le volet NSU consommation respecte la même stratification que lors l'édition précédente. La sélection des marchés s'est fait par choix raisonné. Les localités à visiter sont identifiées pour assurer une couverture nationale adéquate par milieu et par région. Chaque milieu de chaque région constituera une strate. Ainsi, au total 45 marchés ont été sélectionnés pour cette collecte complémentaire.

Tableau 4: Répartition de l'échantillon de marchés par région et par milieu de résidence

Région	Urbain	Rural	Ensemble
Kayes	3	3	6
Koulikoro	3	3	6
Sikasso	3	3	6
Ségou	3	3	6
Mopti	3	3	6
Tombouctou	3	3	6
Gao	3	3	6
Bamako	3		3
Total général	24	21	45

Par ailleurs, une autre enquête a concerné les unités non standard pour la production agricole. En effet, Lors de la première édition de l'enquête, des insuffisances ont été observées dans l'estimation des rendements et des revenus

agricoles. Il a donc été décidé de mener une enquête sur les unités non-standard de production agricole lors de la seconde édition. Ainsi, le Mali a mené une enquête sur les unités de mesure non standard pour la production agricole en parallèle à la collecte des données de l'enquête ménage. L'enquête s'est déroulée uniquement dans le milieu, donc 4 villages par région. Au sein des villages, certains agriculteurs ont été sélectionnés en fonction des cultures qu'ils disposent pour la collecte.

Tableau 5: Répartition de l'échantillon initial du Nombre de village (NSU production agricole)

	Total general
Région	Rural
Kayes	4
Koulikoro	4
Sikasso	4
Ségou	4
Mopti	4
Tombouctou	4
Total	24

Toutefois, des unités pour certaines cultures ont manqué d'observations pour des calculs robustes de facteurs de conversion. Il a donc été recommandé de réaliser une enquête NSU agricole pour le complément à celle réalisée auprès des ménages lors de la collecte des données de l'enquête principale. Pour ce faire, une collecte de données sur la base d'une liste de culture unités - état par région qui manquent d'observations a été effectuée sur l'ensemble des régions concernées (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Tombouctou).

5. Collecte des données

5.1. Organisation du travail sur le terrain

Volet ménage et communautaire

Le dénombrement de l'EHCVM 2021/2022 a été organisée en deux étapes, tout comme en 2018/2019. Le dénombrement de la première vague s'est déroulé du 2 au 27 septembre 2021 et a mobilisé 32 agents de terrain, dont 16 agents cartographes, et 16 agents enumérateurs. Par rapport à la deuxième vague, le dénombrement a eu lieu du 23 février au 24 mars 2022 et a mobilisé 32 agents de terrain, dont 16 agents cartographes, et 16 agents enumérateurs.

La collecte des données auprès des ménages en 2021/2022 a été organisée en deux vagues, tout comme en 2018/2019. La collecte des données de la première vague s'est déroulée du 24 octobre au 24 décembre 2021 et a mobilisé 96 agents de terrain, dont 72 agents enquêteurs, et 24 contrôleurs/chefs d'équipe. S'agissant de la deuxième vague, les travaux de collecte ont eu lieu du 11 Avril au 24 juillet 2022 et a mobilisé 80 agents de terrain, dont 60 agents enquêteurs, et 20 contrôleurs/chefs d'équipe. Les travaux ont été organisés de manière à commencer presqu'en même temps dans toutes les strates et s'achever presqu'en même temps.

Volet prix

La collecte du volet prix est organisé différemment, les données sont collectées mensuellement pendant toute la durée de la collecte, y compris pendant la période de pause entre les deux vagues. Les données prix ont été collectées de décembre 2021 à septembre 2022 et 17 agents de collecte de l'IHPC ont été mobilisés pour les travaux de terrain.

Volet NSU

Les informations sur les NSU ont été collectées lors de l'épisode de 2018/2019 et les facteurs de conversion produits sont toujours valables. En plus des facteurs de conversion de la première édition, des travaux de collecte complémentaire ont été menés du 20 juin au 10 juillet 2021 et a mobilisé 12 agents enquêteurs pour compléter la liste des produits.

Les unités non-standards de la production agricole (NSU-Production) permettent de fournir les facteurs de conversions et aussi pour l'estimation des rendements et des revenus agricoles de l'EHCVM. Les travaux de collecte ont été menés du 9 au 23 novembre 2022 et ont mobilisé 18 agents enquêteurs.

5.2. Méthode de collecte

La technique CAPI (Computer-Assisted Personal Interview) avec le logiciel « Survey Solution » (SuSo) est employée pour tous les volets de la collecte.

Pour les volets ménage, communautaire et NSU, trois niveaux de contrôle sont implémentés. D'abord les agents enquêteurs effectuent les contrôles directement intégrés dans l'application de collecte ; ensuite les chefs d'équipe passent en revue les questionnaires en exécutant les mêmes contrôles, avant de les valider et les transmettre au siège ; enfin l'équipe du siège exécute sur un ensemble des questionnaires un programme de contrôle de qualité et de rejet.

Pour le volet prix, le programme détecte tout questionnaire ayant de potentielles erreurs graves, par exemple des sections entières non renseignées, des unités et tailles non renseignées, produits non collectés dans le marché, etc.

Deux options ont été appliquées au siège, le rejet automatique du questionnaire ou les échanges avec l'équipe de terrain avant de prendre une décision.

Pour le volet NSU (consommation et production agricole), le programme détecte tout questionnaire ayant de potentielles erreurs graves, par exemple des sections entières non renseignées, des unités et tailles non renseignées, produits non collectés dans le marché, cultures non trouvées dans la localité, etc.

Deux options ont été appliquées au siège, le rejet automatique du questionnaire ou les échanges avec l'équipe de terrain avant de prendre une décision.

6. Résultats de la collecte

Comme indiqué précédemment, les données ont été collectées en deux vagues, chaque vague concernant la moitié de l'échantillon. Le tableau 2 donne la répartition de l'échantillon définitif, les ménages et les individus.

Tableau 6: Effectif des ménages et des individus dans la base de données finale

Dániona		Vague 1			Vague 2			Ensemble
Régions		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	1
Verse	Ménage	144	252	396	132	252	384	780
Kayes	Individus	978	1832	2 810	870	1719	2 589	5 399
Vaulikara	Ménage	120	240	360	108	276	384	744
Koulikoro	Individus	916	2101	3 017	808	2336	3 144	6 161
Sikasso	Ménage	168	216	384	144	288	432	816
Sikasso	Individus	1413	2285	3 698	1134	2529	3 663	7 361
Cágou	Ménage	108	240	348	132	252	384	732
Ségou	Individus	798	2148	2 946	793	1832	2 625	5 571
Monti	Ménage	144	120	264	120	288	408	672
Mopti	Individus	943	728	1 671	760	1718	2 478	4 149
Tomboustou	Ménage	96	179	275	120	204	324	599
Tombouctou	Individus	585	1045	1 630	683	1073	1 756	3 386
Coo	Ménage	132	216	348	156	228	384	732
Gao	Individus	856	1276	2 132	1019	1375	2 394	4 526
Kidal	Ménage	68	16	84	84	144	228	312
Niuai	Individus	284	42	326	431	687	1 118	1 444
Bamako	Ménage	372	_	372	384		384	756
Dalilaku	Individus	2721		2 721	2754		2 754	5 475
Total gápáral	Ménage	1 352	1 479	2 831	1 380	1 932	3 312	6 143
Total général	Individus	9 494	11 457	20 951	9 252	13 269	22 521	43 472

7. Bases de données

7.1. Bases de données ménage

Les bases de données ménage correspondent aux données collectées à l'aide du questionnaire ménage. En principe chaque section du questionnaire correspond à un fichier (sous format Stata). Les noms des fichiers ensembles de données comportent trois parties principales et contribuent à créer le lien entre le questionnaire et les bases de données Stata :

- La première partie du nom du fichier fait référence à la section du questionnaire (par exemple s00 pour la section 0, s01 pour la section 1, s16a pour la section 16a, etc.).
- La deuxième partie est « me » qui fait référence au fait qu'il s'agit des données ménage (pour les distinguer des données communautaires), elle est la même pour tous les fichiers ménage.
- La troisième partie fait référence au pays et à l'année de l'enquête, par exemple mli_2021 fait référence aux données du Mali, l'édition 2021 de l'enquête.

Ainsi par exemple le fichier s00_me_mli_2021.dta renferme les données de la section 0 du Mali pour l'édition 2021/22 de l'enquête.

Chaque base de données contient les variables de la section concernée. Les variables sont dénommées avec le numéro de la section et le numéro de la variable. Par exemple s00q01 correspond à la variable q01 de la section s00.

Utilisation and fusion des données

Dans chaque fichier, les variables « grappe » (unité primaire de sondage) et « menage » (numéro du ménage) servent à identifier le ménage et procéder à l'appariement. Pour les fichiers ayant un autre niveau (individu, champ, etc.), il y a une ou des variables supplémentaires facilement identifiables dans les bases de données.

De manière similaire, les variables s00q07f1 et s00q07f2, respectivement grappe et ménage pour l'enquête EHCVM1, permettent à l'utilisateur de fusionner les données de cette vague avec la vague précédente. Cependant, les utilisateurs doivent garder à l'esprit que, pour la composante panel, seuls les ménages du panel EHCMV2 auront une valeur valide et peuvent être fusionnés avec la vague précédente.

De même que pour l'identifiant unique du ménage, chaque membre des ménages inclus dans l'enquête s'est vu attribuer un numéro d'identification unique qui peut être utilisé pour fusionner les informations concernant un membre donné du ménage à travers les différents jeux de données. Il s'agit de la variable « s01q00a » incluse dans le module des caractéristiques sociodémographiques du ménage (base de données s01_me_MLl2021). Les autres bases des données ont été harmonisés afin d'avoir une variable nommée « sXXq00a » (en dépendant de la base des données utilisée) qui se réfère au répondant de la section, afin de permettre la fusion pour importer les caractéristiques personnelles du répondant entre différents bases de données.

7.2. Bases de données communautaires

Les bases de données communautaires correspondent aux données collectées à l'aide du questionnaire communautaire. Elles sont construites selon la même logique. Dans la dénomination de ces bases, la particule « co » est utilisée en lieu et place de la particule « me ». La variable d'identification est la grappe.

7.3. Bases de données auxiliaires

Il y a quatre principales bases de données auxiliaires : Prix, NSU, Pondérations de l'enquête, Calories. Ces bases de données sont brièvement décrites ci-dessous :

• **Prix.** Le fichier prix est dénommé ehcvm_prix_mli_2021. Le fichier prix contient les variables relatives aux prix des produits. Les données sont collectées mensuellement pour chaque strate (région/milieu). Les principales variables sont les suivantes :

Région : région du pays faisant l'objet de la collecte

Milieu : milieu de résidence
 Année : année de collecte
 Mois : mois de collecte

Semaine : numéro de la semaine dans le mois
 Codpr : code du produit faisant l'objet de la collecte

O Variété : variété du produit dans le code (un produit peut avoir plusieurs variétés)

Unité : unité de mesurePoids : poids du produit

O Prix : prix du produit selon le poids et l'unité concernés

- **NSU.** Le fichier NSU consommation est intitulé ehcvm_NSU_mli_2021. Ce fichier contient les variables relatives aux facteurs de conversion entre unités non-standards et unités standards. Les données ont été collectées en 2018, et complétées en 2021. Les principales variables sont :
 - Région : région du pays faisant l'objet de la collecte

o Milieu : milieu de résidence

Codpr : code du produit faisant l'objet de la collecte

Unité : unité de mesure

o Taille : taille pour l'unité considéré

Poids : facteur de conversion en unité standard

• **Pondérations.** Le fichier des pondérations a pour nom ehcvm_ponderations_mli_2021. Les pondérations sont calculées pour chaque ménage, en tenant compte de la dimension panel. Les variables sont les suivantes :

Grappe : unité primaire de sondage

Menage : numéro du ménage dans la grappe

o hhweight : poids du ménage

• Calories. Le fichier est intitulé calorie_conversion_WA_2021. Le fichier permet la conversion en calories de 100 grammes de produit, pour l'Afrique de l'ouest (WA). Les variables sont les suivantes :

Codpr : code du produit concerné

o Refuse : pourcentage de déchet dans le produit

o Cal: valeur en calories de 100 grammes de produit

Les bases de données ménage, communautaire et auxiliaire sont dans un répertoire (par exemple « datain ») avec des sous-répertoires différents. Les bases de données d'analyse, qui sont décrites ci-dessous sont dans un autre répertoire (par exemple « dataout »).

7.4. Bases de données d'analyse

Quatre principales bases de données sont créées pour des travaux d'analyse de la pauvreté et d'autres travaux : une base de données individu, une base de données ménage, une base de données consommation, et une base de données pour le calcul des indicateurs de pauvreté et autres travaux d'analyse. Les do-files ayant permis de créer ces bases de données sont archivés et accompagnent ces fichiers. Les bases de données sont décrites ci-dessous.

• Individu. Le fichier individu est intitulé ehcvm_individu_mli_2021. Ce fichier contient des variables créées pour des travaux d'analyse, soit en utilisant une variable collectée unique, soit en combinant plusieurs variables. Etant donné qu'il s'agit de variables d'analyse, des imputations sont faites éventuellement sur les variables de départ. Les variables contenues dans la base de données sont décrites ci-dessous :

country: Pays

year : Annee enquête

o vague:

hhid : Idenfiant ménage
 grappe : Numéro de grappe
 menage : Numéro du ménage
 numind : Numéro individu
 zae : Zone agroécologique

region : Région résidenceprefecture : Prefecture residence

prefecture : Prefecture residencecommune : commune résidence

o milieu : Milieu résidence

hhweight : Ponderation menage

resid : Residentsexe : Genre

age : Age en années
 lien : Lien de parente
 mstat : Situation de famille

religion : Religionethnie : Ethnienation : Nationalité

o agemar : Age premier mariage

mal30j : Problème de santé des 30 derniers jours

o aff30j : problème sante

o arrmal : Arrêt activité pour maladie

durarr : Durée arrêt activité pour maladie

o con30j : Consulte 30 derniers jours

hos12m : Hospitalisation 12 derniers moiscouvmal : Individu couverture maladie

moustiq : Dormi sous une moustiquaire la nuit dernière

handit : Handicap tout niveau
 handig : Handicap majeur seul
 alfa : Alphabétisation lire/écrire

alfa2 : Alphabet. lire/écrire/comprend.
scol : Fréquentation école 2020/21
educ_scol : Niveau éducation actuel
educ_hi : Niveau éducation achevé

o diplome : Diplôme plus élevé

telpor : Individu a telephone portableinternet : Individu a accès internet

activ7j : Situation activité des 7 derniers jours
 activ12m : Situation activité des 12 derniers mois

o branch : Branche activité

o sectins : Sect. institutionnel emploi primaire

o csp : CSP emploi primaire

volhor : Horaire annuel travail emploi primaire
 salaire : Salaire annuel travail emploi primaire
 emploi_sec : A un emploi secondaire 12 mois

o sectins_sec : Secteur institutionnel emploi secondaire

csp_sec : CSP emploi secondaire

volhor_sec : Horaire annuel travail emploi Secondaire

salaire sec : Salaire annuel emploi secondaire

o bank : compte banque ou autre

s02q14 : Quel est le niveau d'études suivi par %rostertitle% au cours de l'année
 s02q29 : Quel est le niveau d'études le plus élevé atteint par %rostertitle%?

o s02q31 : Quelle est la dernière classe fréquentée par %rostertitle% dans le niveau.

 Ménage. Le fichier ménage est intitulé ehcvm_menage_mli_2021. Ce fichier contient des variables créées pour des travaux d'analyse. Certaines variables de niveau ménage sont créées comme dans le fichier individu. D'autres variables sont relatives au chef du ménage, et dans ce cas elles sont tirées du fichier précédent.

o country: Pays

hhid: Identifiant menage

year : Annéesgrappe : grappe

o menage : numéro du ménage

o vague : vague

o s00q07d : 0.07d. Le ménage a t-il été interviewé lors de l'enquête ménage en 2018/2019

logem : Occupation logement
 mur : Mur en materiaux definitifs
 toit : toit en materiaux definitifs
 sol : Sol en materiaux definitifs

eauboi_ss : eau potable saison seche
 eauboi_sp : eau potable saison pluie
 elec_ac : Acces reseau electrique
 elec_ur : Utilise elec. reseau

elec_ua : Utilise elec. solaire/groupeordure : Déchets évacués sainement

toilet : Toilettes saines

eva_toi : Excréments évacués sainementeva_eau : Eaux usées évacuées sainement

s11q33 : 11.33. Le ménage est-il connecté à un réseau électrique? s11q37 : 11.37. Quelle est la principale source d'éclairage du logement?

tv: Menage a TV

fer : Menage a fer electriquefrigo : Menage a frigo/congel

o cuisin : Menage a cuisiniere elec/gaz

o ordin: Menage a ordinateur

o decod : Menage a decodeur/antenne

car : Menage a voiture
 superf : Superficie agricole
 grosrum : Nbr gros ruminants
 petitrum : Nbr petits ruminants

porc : Nbr porcslapin : Nbr lapinsvolail : Nbr volailles

sh_id_demo : Choc idio démographique
 sh_co_natu : Choc covariant naturel
 sh_co_eco : Choc covariant économique

- sh_id_eco : Choc idio économique
- o sh co vio: Choc covariant violence
- o sh co oth: Autres Chocs
- **Consommation.** Le fichier consommation est intitulé ehcvm_conso_mli_2021. La principale variable de ce fichier est la consommation annuelle par produit et par mode d'acquisition.
 - Grappe : unité primaire de sondage
 - Menage : numéro du ménage dans la grappe
 - Codpr : code du produit faisant l'objet de la collecte
 - Modep: mode d'acquisition (achat, autoconsommation, don reçu, loyer imputé, valeur d'usage des biens durables)
 - o Depan : Dépense annuelle
- **Pauvreté.** Le fichier consommation est intitulé ehcvm_welfare_mli_2021. Le fichier contient les variables permettant de calculer les indicateurs de pauvreté et procéder à d'autres travaux analytiques.
 - o country : Pays
 - o year : Année enquête
 - o hhid : Identifiant ménage
 - o grappe : Numéro grappe
 - o menage : Numéro ménage
 - o vague : Vague
 - o zae : Zone agroecologique
 - o region : Région résidence
 - o milieu : Milieu résidence
 - hhweight : Pondération ménage
 - o hhsize : Taille menage
 - o egadu1: Nbr adultes-equiv. FAO
 - o egadu2 : Nbr adultes-equiv. alt.
 - o hgender : Genre du CM
 - o hage: Age du CM
 - hmstat : Situation famille du CM
 - o hreligion : Religion du CM
 - hnation : Nationalite du CM
 - o hethnie: Ethnie du CM
 - o halfa : Alpha. lire/ecr. CM
 - o halfa2 : Alpha. lire/ecr./comp. CM
 - o heduc : Education du CM
 - o hdiploma : Diplome du CM
 - hhandig: Handicap majeur CM
 - hactiv7j : Activite 7 jours du CM
 - o hactiv12m : Activite 12 mois du CM
 - hbranch : Branche activite du CM
 - hsectins : Secteur instit. du CM
 - o hcsp: CSP du CM
 - o dali: Conso annuelle alim. menage
 - o dnal: Conso annuelle non alim. menage
 - o dtot: Conso annuelle totale menage
 - o pcexp : Indicateur de bien-être
 - o zzae : Zone agroecologique
 - zref : Seuil pauvrete national
 - def_spa : Deflateur spatial

o def_temp : Deflateur temporel

ANNEXES

Liste des bases de données

Questionnaire	Nom de la base	Description
Section 0	s00 me mli 2021	Identification du ménage
Section 1	s01_me_mli_2021	Caractéristiques socio démographiques des membres du ménage
Section 2	s02_me_mli_2021	Education des membres du ménage âgés de 3 ans et plus
Section 3	s03 me mli 2021	Santé des membres du ménages
Occion 5	s04a me mli 2021	Situation dans l'emploi des membres du ménage âgés de 5 ans et plus
Section 4	s04a_me_mii_2021	Emploi principal des membres du ménage âgés de 5 ans et plus
Section 4	s04c me mli 2021	Emploi secondaire des membres du ménage âgés de 5 ans et plus
Section 5	s05_me_mli_2021	Revenu hors emploi des membres du ménage âgés de 15 ans et plus
Section 6	s06 me mli 2021	Epargne et crédit des membres du ménage âgés de 15 ans et plus
Section 6		
0 + 7	s07a_1_me_mli_2021	Repas pris à l'extérieur du ménage par chaque membre du ménage
Section 7	s07a_2_me_mli_2021	pris ensemble à l'extérieur du ménage par au moins à deux membres du ménage
0 " 0	s07b_me_mli_2021	Consommation alimentaire des 7 derniers jours
Section 8	s08a_me_mli_2021	Sécurité alimentaire selon l'approche FIES de la FAO
	s09a_me_mli_2021	Dépense des cérémonies et fêtes
	s09b_me_mli_2021	Dépenses non alimentaires des 7 derniers jours
Section 9	s09c_me_mli_2021	Dépenses non alimentaires des 30 derniers jours
Occion 5	s09d_me_mli_2021	Dépenses non alimentaires des 3 derniers mois
	s09e_me_mli_2021	Dépenses non alimentaires des 6 derniers mois
	s09f_me_mli_2021	Dépenses non alimentaires des 12 derniers mois
Section 10	s10a_me_mli_2021	Existence d'une entreprise non agricole
Section 10	s10b_me_mli_2021	Caractéristiques des entreprises non agricoles
Section 11	s11_me_mli_2021	Caractéristiques du logement
Section 12	s12_me_mli_2021	Actif du ménage
0	s13_1_me_mli_2021	Identification des ménages ayant reçu au moins un transfert
Section 13	s13_2_me_mli_2021	Transferts reçus par le ménage
0	s14a me mli 2021	Covid-19 et impact sur les ménages
Section 14	s14b me mli 2021	Autres chocs et stratégies de survie
Section 15	s15_me_mli_2021	Filets de sécurité
	s16a me mli 2021	Champs et parcelles
0 " 10	s16b_me_mli_2021	Coût des intrants
Section 16	s16c me mli 2021	Cultures
	s16d me mli 2021	Utilisation de la production
Section 17	s17_me_mli_2021	Elevage
Section 19	s19_me_mli_2021	Equipements agricoles
Section 20	s20a me mli 2021	Pauvreté subjective